

ESPACE FRANCE SERVICES du Hom

Le Président de la République a décidé le 25 avril 2019 la mise en place d'espaces France Services afin de rapprocher les services publics des Français.

France services, c'est la garantie :

- d'être en relation avec 9 opérateurs, au moins : **Caisse d'allocations familiales** (CAF), **Caisse primaire d'assurance maladie** (CPAM), **Mutuelle sociale agricole** (MSA), **Caisse d'assurance retraite et de santé au travail** (CARSAT), **Pôle Emploi**, **Groupe La Poste**, **Ministère de la justice** pour l'accès aux droits, **Direction générale des Finances publiques** (fiscalité), **Ministère de l'intérieur** (Agence nationale des titres sécurisés). A ceux-ci peuvent s'adjoindre les services offerts par les collectivités.
- d'une qualité de service accrue : 24 heures d'ouverture sur 5 jours consécutifs,
- d'un accueil polyvalent renforcé,
- d'un financement de 30 000 euros pour les collectivités,

Dans le Calvados, les Espaces France Services se développent notamment autour du réseau Point Info 14 créé de longue date par le conseil départemental. Fort de cette antériorité, le département du Calvados a fait partie fin 2019 avec six autres départements, à la demande du président du conseil départemental, de l'expérimentation du dispositif des espaces France services

Il est prévu d'avoir, d'ici fin 2022, l'ouverture d'un espace France services par canton. Dans le Calvados, au vu du maillage actuel existant, 34 espaces France services seront ouverts.

A ce jour, 13 espaces France services ont été labellisés dans le département du Calvados. Le 14^{ème} à POTIGNY le sera le 1^{er} février prochain.

